



CONCOURS NATIONAL DE PLAIDOIRIE EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

5ème édition – Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI), Université de Strasbourg

Du 20 au 22 mars 2013

I. Objet du concours

L'objectif du concours est de permettre à des étudiants spécialisés en propriété intellectuelle de se confronter à cet exercice particulier qu'est la plaidoirie.

Chaque équipe participante sera composée au maximum de trois personnes.

I.1. Première phase : la rédaction des conclusions :

Toutes les équipes devront résoudre un cas pratique portant sur la propriété intellectuelle. Elles devront soumettre un dossier complet comprenant les conclusions relatives à l'argumentation du demandeur **et** du défendeur du cas pratique. À la réception de tous ces dossiers, le jury sélectionnera les équipes qui participeront à la seconde étape du concours.

I.2. Seconde phase : la plaidoirie

Les équipes présélectionnées pourront plaider. Elles seront accueillies au sein du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle de l'Université de Strasbourg et devront se rencontrer et remporter chaque manche pour arriver en finale. L'épreuve complète se déroulera sur trois jours.

I.2.1. Déroulement des audiences

Les débats seront publics. Chaque équipe disposera de 15 minutes pour exposer son argumentation. Chaque équipe devra défendre les intérêts de la partie qu'elle représente en veillant bien à respecter les faits de l'espèce.

A l'issue des deux plaidoiries, chaque équipe disposera d'un droit de réponse de 4 minutes.

Les juges procéderont ensuite à la délibération après la sortie des candidats et du public de la salle. Ils désigneront à l'issue de cette réunion le vainqueur de la manche.

I.2.2. Critères de jugement

Les juges sont des professionnels (avocats, conseils en propriété industrielle, directeurs juridique...) et universitaires spécialisés en propriété intellectuelle.

Sur le FOND, le jury appréciera la compréhension du sujet, la construction de l'exposé, les efforts de recherche et la pertinence de l'argumentation et de l'utilisation du droit de réponse... Sur la FORME, il jugera le comportement de l'équipe face à l'adversaire, le respect de *l'esprit sportif* du concours, l'élocution, le vocabulaire, le détachement par rapport aux notes, la gestuelle et maîtrise de l'espace.

I.2.3. Déroulement des trois journées

1er Jour :

Accueil des équipes et conférence sur l'art oratoire

2ème Jour : Phase éliminatoire et quarts de finales

Le matin, lors d'une phase éliminatoire du concours, les équipes se rencontreront d'abord au sein de groupes dans une phase éliminatoire et plaideront au moins une fois en demande et en défense. L'après-midi, les deux premières équipes de chaque groupe seront appelées à concourir en quarts de finales.

3ème Jour : Phases finales

Le matin, les équipes victorieuses des quarts de finales, se rencontreront en demi-finales. La finale ainsi que la remise des prix aura lieu l'après-midi.

II. - Conditions d'inscription

Le concours est ouvert aux étudiants de Master 2 de droit préparant une carrière dans le domaine de la propriété intellectuelle.

III. - Calendrier de l'épreuve

Pour participer, il vous suffit de renvoyer **avant le 15 janvier 2013** l'acte de candidature (annexe 1) dûment complété, accompagné d'une photographie au format identité et de la photocopie de votre carte d'étudiant pour l'année en cours par courrier électronique à l'adresse suivante inscription@cn2pi.fr.

Les participants devront remettre leur **dossier de conclusions au format PDF** par courrier électronique à l'adresse susmentionnée **avant le 15 février 2012**. Le dossier sera composé de

deux documents, un pour le demandeur et un pour le défendeur. Chaque document ne devra pas excéder 5 pages, Times new roman, 12, interligne, 1,5 (environ 12 500 caractères espaces comprises pour chacun des deux documents).

Une sélection sera effectuée à partir des dossiers renvoyés. Un maximum de 16 équipes pourra être retenu pour les phases de plaidoirie.

Les candidats et accompagnateurs sont attendus le **mercredi 20 mars 2013 à 13h30 au plus tard** afin d'assister à l'ouverture du concours par une conférence sur l'art oratoire en propriété intellectuelle, par des avocats spécialistes.

La phase orale du concours de plaidoirie proprement dit se déroulera sur deux jours: **les phases éliminatoires et les quart de finales le jeudi 21 mars 2013 à 9 h , la demi-finale le vendredi matin à 8 h 30 et la finale, le vendredi-après-midi à 14 h.**

La remise des prix et distinctions aura lieu vendredi à 17h30 en présence des membres du jury et des équipes participantes.

Le déroulement du concours de plaidoirie sera accompagné, le vendredi 22 mars, d'une journée d'actualité sur l'impact de la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur les diverses branches de la propriété intellectuelle, présentée par les membres du Laboratoire de recherches du CEIPI.

IV. – Frais tenant à l'organisation du concours.

Une participation financière de quatre-vingt euros sera demandée à chaque plaideur. Cette participation comprend les frais de logement, pour les étudiants qui ont manifesté leur intention d'être hébergés (sous réserve d'avoir retourné la fiche de réservation annexe 2), tous les repas du jeudi, le repas du midi du vendredi, les transports dans Strasbourg.

Les autres frais et notamment les frais de transport pour la venue à Strasbourg seront laissés à la charge des participants.

Le chèque devra être reçu une semaine après la confirmation de l'inscription par le jury, sur la base des conclusions écrites, et **au plus tard le 1^{er} mars 2013**. A défaut, vous ne serez pas admis à concourir.

CANDIDATURE

(ANNEXE 1)

Pièces à fournir **pour chaque plaideur** :

- une photocopie de la carte d'étudiant pour l'année en cours de chaque participant,
- une photographie d'identité,

Université :

Master 2 :

Plaideur titulaire 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Courriel :

Tél. :

Plaideur titulaire 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Courriel :

Tél. :

Plaideur suppléant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Courriel :

Tél. :

Enseignant(s) référent(s) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Le dossier est à retourner **avant le 15 janvier 2013** à l'adresse suivante :

CEIPI - Université de Strasbourg
N. Kapyrina (CN2PI)
11, rue du Maréchal Juin
BP 68 - 67046 STRASBOURG CEDEX

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, contactez-nous par courriel :
contact@cn2pi.fr